

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Camion (châssis)	BERLIET		GAK 5 R *)		année	N°	
					1962	3'8 4 6 -C	
Caractéristiques "GAK" sur les portes.- "GAK 5 R"= préfixe au No châssis + à droite sur capot sur plaquette constructeur.- A partir No châssis A R1 Carburant mazout/diesel							
Constructeur du châssis Automobiles M.BERLIET, Venissieux (F).					Nombre de cylindres 4		
N° du châssis frappé à droite à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite sur le bloc-cylindres s.flanche du compresseur + sur plaquette							
Type du moteur M 410 C - MAGIC - en ligne, vertical, à polycarburant, système M							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique ou pneumatique							
Cylindrée 4'942 cm ³ Frein de remorque -					Dimensions ext. en mm *)		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5		Crochet rem.		Largeur 2'300	
Entraînement arrière		Vitesse en 1 ^{re} 8		Voie avant 1'820		Hauteur 2'463	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 63		Voie arrière 1'668		Empattement	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues **)							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide			*)	Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu		2'000	2'000	Largeur
Total					14 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	3'570	6'950	10'500 (***)		jumelés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur BERLIET		C.V. frein 100 DIN***)	
Alésage		110		Course		130	
						C.V. impôts 25,17	
Forme de la carrosserie . cabine avancée fermée							
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Importateur : H. Ruchet - J. Binggeli - J. Muhlebach, Genève

+)

6/ clignoteurs avec lampe-témoin

Phares: marque	2/ CIBIE ou autres	Indic. de direction AV = comb.avec feux pos. (blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéraux derrière portes cabine (rouge)
Feux de position	2/ séparés	AR = comb.avec feux AR (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques avec dispos.lavage
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur 2/ électriques (2-tons)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts (4x6 V)	
Mesure du bruit	86 dB à 2'500 t/min	

Observations et exceptions

- *) Modèles :
- | | <u>empattement</u> | <u>Ø braquage</u> | <u>poids à vide</u> | <u>paroi AR cab./essieu AR</u> |
|----------------|--------------------|-------------------|---------------------|--------------------------------|
| GAK 5 R normal | 2'800 mm | 12,80 m | 3'560 kg | 2'447 mm |
| long | 3'400 | 14,90 | 3'590 | 3'047 |
| extra long | 4'000 | 17,00 | 3'630 | 3'647 |
- ***) Frein de service : Les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
- ****) Rapport poids-puissance : Pour les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur. (ACF 21.10.60).
- +*) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de position : Ceux d'origine admis comme feux de gabarit.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 26 et 27.4.62

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Canion (châssis)	BERLIET		GAK 5 R *)		année	N°
					1962	3'8 4 6 -C
Caractéristiques "GAK" sur les portes.- "GAK 5 R"= préfixe au No châssis + à droite sur capot sur plaquette constructeur.- A partir No châssis A RI Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4						
Constructeur du châssis Automobiles M.BERLIET, Venissieux (F).						
N° du châssis frappé à droite à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette constructeur						
N° du moteur frappé à droite sur le bloc-cylindres s.flanche du compresseur + sur plaquette						
Type du moteur M 410 C - MAGIC - en ligne, vertical à polycarburant, système M						
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique ou pneumatique						
Cylindrée	4'942 cm³	Frein de remorque -			Dimensions ext. en mm *)	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5		Crochet rem.	Largeur 2'300	
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 8		Voie avant 1'820	Hauteur 2'463	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 63		Voie arrière 1'668	Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues **)						
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide			*)	Dimension	8,25-20	8,25-20
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000
Total					14 Ply	
Gar. de fabr.	3'570	6'950	10'500 ***)		jumelés	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur BERLIET		C.V. frein 100 DIN***)
Alésage		110		Course 130		C.V. impôts 25,17
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		Places debout
Siège arrière		Side-car				

Importateur : H. Ruchot - J. Binggoli - J. Muhlebach, Genève

+)		6/ clignoteurs avec lampe-témoin	
Phares: marque	2/ CIBIE ou autres	Indic. de direction AV = comb.avec feux pos.	(blanc)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéraux derrière portes cabine	(rouge)
Feux de position	2/ séparés	AR = comb.avec feux AR	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques avec dispos.lavage	
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur 2/ électriques (2-tons)	
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieur cabine	
Feu stop	2/ comb.avec feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + compte-tours	
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts (4x6 V)		
Mesure du bruit	86 dB à 2'500 t/min		

Observations et exceptions

- *) Modèles :
- | | <u>empattement</u> | <u>Ø braquage</u> | <u>poids à vide</u> | <u>paroi AR cab./essieu AR</u> |
|----------------|--------------------|-------------------|---------------------|--------------------------------|
| GAK 5 R normal | 2'800 mm | 12,80 m | 3'560 kg | 2'447 mm |
| long | 3'400 | 14,90 | 3'590 | 3'047 |
| extra long | 4'000 | 17,00 | 3'630 | 3'647 |
- ***) Frein de service : Les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).
- ****) Rapport poids-puissance : Pour les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64, le poids total devra être diminué de manière à correspondre à la puissance utile du moteur. (ACF 21.10.60).
- +) Équipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de position : Ceux d'origine admis comme feux de gabarit.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 26 et 27.4.62

La Commission d'expertise-type